

Permis de construction Bâtiment complémentaire

REQUÉRANT OU DEMANDEUR

Nom :			
Adresse :			
Ville et code postal :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Principal :	Secondaire :	
Courriel :			
Propriétaire :	☐ Oui ☐ Non (* Une procuration du propriétaire est requise)		

EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Adresse ou lot :	
Code postal :	

ENTREPRENEUR OU EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Exécutant des travaux :	☐ Requérent ☐ Propriétaire ☐ Entrepreneur ☐ Autre :		
Nom de l'entrepreneur :			
Adresse :			
Ville et code postal :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Bureau :	Cellulaire :	Télécopieur :
# Régie du bâtiment du Québec (RBQ) :	* Vérifier si votre entrepreneur détient la bonne sous-catégorie de licence valide.		
# Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :	* Vérifier si votre entrepreneur est inscrit au registre des entreprises.		

ÉCHÉANCE ET VALEUR DES TRAVAUX

Date début des travaux :			
Date fin des travaux :			
Valeur des travaux :	\$	* Le montant doit inclure le coût des matériaux et de la main-d'œuvre avant taxes.	

MISE EN GARDE:

suite →



Il est interdit d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation avant l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation. Un délai maximal de 30 jours suivant le dépôt de la demande peut être nécessaire pour son analyse et l'émission d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation. D'autres conditions ou délais peuvent s'appliquer selon le cas.

Permis de construction **Bâtiment complémentaire**

DESCRIPTION ET NATURE DE LA CONSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE

Usage du bâtiment :	☐ Résidentiel ☐ Commercial ☐ Industriel ☐ Communautaire ☐ Utilité publique ☐ Récréatif ☐ Agricole			
Type de bâtiment :	Ex. : Garage, cabanon, etc. :		☐ Isolé	☐ Attenant
Projet :	☐ Construction ☐ Agrandissement ☐ Rénovation ☐ Déplacement			
Localisation :	☐ Cour arrière ☐ Cour latérale			
Nombre de bâtiment(s) complémentaire(s) :	Avant :		Après :	
Implantation : (Distances des lignes de lot)	Avant : Arrière :	m m	Latérale droite : Latérale gauche :	m m
Si installation septique : (Distance)	m			
Dimensions :	Largeur :	m	X	Longueur : m X Hauteur : m
Superficie :	Au sol :	m ²	Superficie des bâtiments accessoires existants : m ²	
Fondation : (Ex : Béton, pieux, etc.)	Type de fondation :			
Toiture : (Ex : 2 versants, plat, etc.)	Type de toiture :		Matériau(x) :	
Revêtement extérieur : (Ex. : Vinyle, canexel, etc.)	Type(s) de revêtement(s) : Couleur(s) :			

DOCUMENTS À FOURNIR

- ☐ Plan d'implantation à l'échelle d'au moins 1:500, préparé à partir du certificat de localisation, localisant le bâtiment complémentaire à construire, les bâtiments existants, les stationnements et allées d'accès, les arbres à abattre et l'installation septique, s'il y a lieu;
- ☐ Certificat d'implantation à l'échelle d'au moins 1:500 préparé par un arpenteur-géomètre (lorsqu'exigé);
- ☐ Plans de construction à l'échelle qui incluent les fondations, ainsi que les vues en plan et en élévation de chacun des murs démontrant l'emplacement des ouvertures (portes et fenêtres) du bâtiment complémentaire;
- ☐ Copie du certificat de localisation;
- ☐ Procuration du propriétaire (lorsqu'applicable);
- ☐ Formulaire et documents nécessaires lorsque la demande est soumise au PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale).

* D'autres documents peuvent être requis selon le cas. De plus, le requérant a l'entière responsabilité de faire signer ses plans par un professionnel membre en règle de l'ordre reconnu, en fonction de la loi qui régit leur champ professionnel respectif.

Veuillez faire parvenir votre formulaire à info@ville.pontrouge.qc.ca.

Signature : _____

Date : _____